

Affaire suivie par : Estelle TAILLARDAT
Scolarité –3ème cycle
19 rue A. Paré
25030 BESANCON cedex
Tél : 03 63 08 22 88
estelle.taillardat@univ-fcomte.fr

Réf. : Arrêté du 12 avril 2017 (article 55)

Demande de stage libre

Le **dossier de demande** de stage libre doit comporter :

- une lettre de demande comportant un projet de stage
- l'avis favorable de la commission locale de la spécialité de l'étudiant, au vu de l'intérêt pédagogique de ce stage pour le projet professionnel de l'étudiant.

L'interne est invité à **prendre contact avec le représentant des internes** de la spécialité envisagée afin de s'assurer qu'un poste soit bien ouvert lors de la CEBF dans le stage souhaité.

Une fois l'accord obtenu, l'étudiant choisit son stage après les étudiants de la spécialité choisie ayant la même ancienneté et quel que soit son rang de classement. Le rang de classement aux ECN intervient pour répartir plusieurs étudiants dans cette situation.

Le dossier de demande de stage libre doit être adressé à :

UFR Santé
Scolarité - 3^{ème} Cycle
Estelle TAILLARDAT
19 rue Ambroise Paré - CS71806
25030 BESANCON CEDEX

Avant le 15 février pour le semestre de mai à octobre
Avant le 15 juillet pour le semestre de novembre à avril
Délais de rigueur

1 / 1

